



COMMUNE DE GESVES

CONVOCATION du CONSEIL COMMUNAL

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

Art. L1122-17. (ancien Art.90 NLC)

Le conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Conformément au Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation,
le Collège communal a l'honneur d'inviter
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal
à se réunir à la SEANCE du CONSEIL qui aura lieu le mercredi 1^{er} avril 2026 à 19h30
en la salle des Fêtes de Gesves
(chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES)

ORDRE DU JOUR

EN SEANCE PUBLIQUE

AFFAIRES GENERALES

1. Réforme des Provinces - Réponse à la demande d'avis

INTERCOMMUNALES

2. INASEP - Assemblée générale extraordinaire - 8 avril 2026

FINANCES

3. AIEG - Accord multipartite - Souscription parts B.1.B
4. Marché d'emprunts destinés à financer les investissements prévus aux budgets extraordinaires 2024-2025

SUBSIDE AUX ASSOCIATIONS

5. Province de Namur - Droit de tirage supracommunalité 2026 - Proposition d'affectation partielle au Parc Naturel Cœur de Condroz – PST 2/2.3.6.1
6. Subside aux associations – Actualisation du règlement

MOBILITE

7. Règlement complémentaire de roulage - Aménagement d'un dispositif surélevé - Rue du Couvent à Sorée - PST 2/2.3.14.11
8. Règlement complémentaire de roulage - Limitation de la vitesse - Rue du Pourrain à Gesves - PST 2/2.3.14.11
9. Règlement complémentaire de roulage - Aménagement d'un bypass cyclable - Rue Fau Sainte Anne à Gesves - PST 2/2.3.14.11
10. Règlement complémentaire de roulage - Limitation de la vitesse - Rue l'Abbaye à Faulx-Les Tombes - PST 2/2.3.14.11
11. Règlement complémentaire de roulage - Priorité de passage - Rue Basse Ramsée à Faulx-Les Tombes - PST 2/2.3.14.11
12. Règlement complémentaire de roulage - Modification de la zone agglomérée de Sorée - Rue du Couvent

PATRIMOINE

13. Usurpation d'une propriété communale au chemin n°20 situé au Bois des Comognes à MOZET - Décision de désignation d'un avocat et d'ester en justice le cas échéant

MARCHES PUBLICS

14. Marché public de services relatif à la révision d'un schéma de développement communal global et d'un guide communal d'urbanisme - Révision - Approbation des conditions et du mode de passation - PST 2/2.3.7.1

CPAS

15. Rapport d'activités de la Commission Locale de l'Energie - Année 2025 - Prise de connaissance

PLAN DE COHESION SOCIALE

16. Soutien financier pour la « Journée des fiertés » organisée par l'asbl les Fiertés namuroises - Samedi 30 mai 2026
17. Avenant à la convention de partenariat entre le Plan de Cohésion Sociale et la Maison Médicale de Gesves - PST 2/2.3.8.9

ENSEIGNEMENT

18. École de l'Envol - Ouverture de l'implantation de Mozet - 24/08/2026 - Prise de connaissance - PST 2/2.3.10.1

JEUNESSE

19. Organisation de la plaine de vacances 2026 - ROI et Tarification

DIVERS

20. Motion relative à la sauvegarde du dernier caisson hyperbare de Wallonie à l'Hôpital André Vésale-HUmani

HUIS CLOS

PERSONNEL

1. Allocation pour exercice de fonctions supérieures - Prolongation (F.M.)

ENSEIGNEMENT

2. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire jusqu'au 03/07/2026 (A. H.) dans le capital-période - Ratification de la décision du Collège communal du 23/02/2026
3. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire à titre temporaire jusqu'au 03/07/2026 dans le capital-période à temps partiel (12 p/semaine, J.T.) - Ratification de la décision du Collège communal du 23/02/2026
4. École communale de l'Envol - Désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein et en fonds propres (M.R.) dans le cadre d'un remplacement (I. O.) du 19/01/2026 au 31/01/2026 - Ratification de la décision du Collège communal du 23/02/2026
5. Écoles communales - Prolongation de la désignation d'une institutrice primaire temporaire (M.D.) dans le cadre de la prolongation d'un mi-temps thérapeutique (12 p/s, S.G.) - Ratification de la décision du Collège communal du 09/03/2026 moyennant correction de la date de désignation
6. École communale de l'Envol- Demande de prolongation du « congé pour prestations réduites à mi-temps bénéficiant aux membres du personnel en disponibilité pour cause de maladie ou d'infirmité à des fins thérapeutiques » (12 p/s, S.G.) du 26/02/2026 au 25/08/2026) - Ratification de la décision du Collège communal du 09/03/2026
7. École communale de l'Envol - Demande de congé pour mi-temps médical (I. O.) du 16/03/2026 au 15/07/2026 - Ratification de la décision du Collège communal du 09/03/2026
8. École communale de l'Envol - Prolongation de la désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps partiel (12/24 p/s, M.R.) en remplacement d'une institutrice (I.O.) absente à mi-temps pour raison médicale à partir du 16/03/2026 - Ratification de la décision du Collège communal du 16/03/2026

9. École communale de l'Envol - Mise en disponibilité pour maladie (F.M.) - Ratification de la décision du Collège communal du 16/03/2026
10. École communale de l'Envol - Demande d'aménagement de fin de carrière, disponibilités pour convenances personnelles précédant la pension de retraite (DPPR Type IV à 1/4 temps, C.P.) à partir du 01/09/2026 et d'un congé dénommé pré-DPPR à partir du 24/08/2026 - Ratification de la décision du Collège communal du 23/03/2026

Ainsi décidé par le Collège communal en séance du 23/03/2026

Par ordonnance :

La Directrice générale,


M-A HARDY



Le Bourgmestre,


M. VAN AUDENRODE